

PROJET Du BUDGET PRIMITIF 2017

Budget Principal de la ville de Saint Pierre Des Corps

RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu le 1er mars dernier a été l'occasion de rappeler les contraintes financières et le contexte institutionnel (transfert de compétences Tours Métropole) dans lequel est élaboré le budget 2017.

L'année 2017 marque la transformation de notre intercommunalité. Tour(s)Plus s'est transformée en Communauté Urbaine, le 1er janvier 2017, puis en Métropole depuis le 22 mars dernier. Elle s'est vue transférer une partie des compétences exercées jusqu'alors par les communes et notamment: la voirie, l'éclairage public, l'eau potable, la gestion du terrain des gens du voyage, le plan local d'urbanisme, réseau de chaleur, défense incendie,...

Un consensus s'est dégagé pour faire de 2017 une année transitoire durant laquelle certaines missions, qui ne pourraient être assurées directement par Tour(s)Plus dans son organisation actuelle dès le 1er janvier 2017, sont confiées aux communes, dans la continuité de ce qu'elles effectuaient en 2016.

Il a ainsi été décidé de confier aux communes, l'exercice par une convention de mandat des missions liées aux compétences transférées afin de faciliter leur gestion tant en terme de compétences que de moyens financiers.

Dans ce contexte, le budget 2017 a été élaboré sur la base d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement permettant de **préserver l'autofinancement complémentaire, à taux de fiscalité constants, avec un niveau d'investissement soutenu tout en maîtrisant la dette.**

Alors que la contrainte financière qui pèse sur les collectivités territoriales est sans précédent avec une baisse des dotations de l'Etat qui se prolonge, la ville de Saint Pierre des Corps poursuit sa stratégie de pérenniser les équilibres budgétaires avec un endettement mesuré sans remettre en cause ses priorités durant le mandat.

En 2017, le gouvernement reconduit pour la quatrième année une réduction des concours financiers de l'Etat aux collectivités. Si l'effort demandé en 2017 pour les communes au titre du redressement des finances publiques sera diminué de moitié par rapport à ce qui était inscrit initialement en loi de programmation, d'autres mesures issues de la Loi de Finances viendront nous impacter directement au nom de la « péréquation ». A ce titre, la ville de Saint-Pierre-des-Corps se retrouve à financer les augmentations de dotations promises aux nouvelles métropoles, par exemple...

En 2017, le budget primitif de la ville de Saint Pierre des Corps dégage une **épargne de gestion** de **2 819 274€** contre **3 071 123€** en 2016, soit une baisse de **8.20%**. La capacité de désendettement reste stable à 11 ans comme 2016.

Les ratios de structure du budget principal
Total des dépenses de gestion
Total des recettes réelles de fonctionnement

Budget primitif 2016	% variation	Budget primitif 2017
22 834 086 €	-0,89%	22 631 178 €
25 905 209 €	-1,76%	25 450 453 €

Épargne de gestion	3 071 123 €	-8,20%	2 819 275 €
Intérêts de la dette	853 176 €	-12,06%	750 247 €
Épargne brute prévisionnelle	2 217 947 €	-6,71%	2 069 027 €
Remboursement en capital de la dette	1 917 947 €	7,88%	2 069 027 €
Épargne nette prévisionnelle	300 000 €		0 €
Annuité prévisionnelle/Recettes réelles de fonctionnement	10,70%		11,08%
Annuité prévisionnelle de la dette	2 771 123 €	1,74%	2 819 275 €

Le budget primitif de l'exercice 2017, s'élève au total (cumul des deux sections du budget) à 38 656 157.02 € dont:

- ▶ **28 021 329.43€** pour la section de fonctionnement (avec une prise en compte de la gestion en 2017 des compétences transférées) et,
- ▶ **10 634 827.59€** pour la section d'investissement.

De budget à budget et avant transferts de compétences, les recettes de gestion courante s'inscrivent en baisse de **1.76%** (-484 756€) et les dépenses de gestion courante en diminution **1.29%** (-305 837€)

Les recettes réelles de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2017

Les principaux éléments qui caractérisent les recettes réelles de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2016 sont :

- Un désengagement de l'Etat depuis 8 ans,
- Une baisse de la dotation forfaitaire de 27.07% (soit un montant **-375 692€**),
- Une baisse de la dotation unique de TP (**-68.68%** soit **-51 050€**)
- Une augmentation de la DSU de 24%,
- Des bases fiscales en baisse par rapport au BP 2016 (-5% sur la taxe d'habitation) dues à de nouvelles exonérations partiellement compensées,
- Une augmentation des dotations de Tour(s)Plus à hauteur de **67 133€** (hors reversement de TP),
- Une reprise anticipée du résultat de fonctionnement de 2016 (**1 560 609.65€**),
- Une reprise anticipée du résultat de fonctionnement de la Régie eau potable de 2016 pour financer des dépenses issues de la gestion de ce budget.

Les ressources de l'Etat: Pour la huitième année consécutive, la Ville de Saint Pierre des Corps connaîtra une baisse de sa dotation forfaitaire de l'Etat. (A noter, qu'à la date du 27 mars, les montants officiels ne sont toujours pas communiqués).

Comme en 2016, le désengagement de l'Etat représente une baisse brutale et très importante des recettes des collectivités locales. Cette baisse de recettes qui a débuté en 2011, s'est accélérée en 2014. **Sur la base de la dotation forfaitaire perçue en 2014, la perte de la ville de Saint Pierre des Corps est à hauteur de 3 068 274€ en 2017. Ainsi en 2017, la DGF pour la ville de Saint Pierre des Corps baisse de 27.07% contre 26.45% en 2016.** Pour le budget 2017, l'ensemble des principaux concours financiers de l'Etat (DGF, DSU et, dotation unique de taxe professionnelle) se chiffre à 1 769 410€ soit **une baisse de 13.86%**.

Les principales ressources en provenance de l'Etat attendues en 2017 se décomposent comme suit :

	Budget 2014 réalisé	% variation	Budget 2015 réalisé	% variation	Budget 2016 réalisé	BP 2017	% variation
Dotation forfaitaire	2 461 783	-22,11%	1 917 545	-27,64%	1 387 611	1 011 919	-27,07%
DSU	581 182	0,90%	586 413	1,00%	592 277	734 423	24,00%
Dotation TP	132 284	-33,93%	87 396	-15,19%	74 118	23 068	-68,88%
Total	3 175 249	-18,39%	2 591 354	-20,74%	2 054 006	1 769 410	-13,86%

Le montant de la baisse de la DGF de 2017 pour la ville de Saint Pierre Des Corps est estimé à **375 692 €** contre **507 109€** en 2016. Outre la « contribution au redressement des comptes publics », la ville est directement impactée par les nouvelles règles de calcul de l'écrêtement destiné à la péréquation. Précédemment plafonné à 3% de la dotation n-1, il l'est désormais à 1% des recettes totales de fonctionnement. Au lieu de 57 526 € en 2016, le prélèvement atteindra 153 631 € en 2017.

Les compensations fiscales perçues en 2017 par la Ville de Saint Pierre Des Corps en contrepartie de la perte de ressources consécutive aux exonérations accordées par l'Etat en matière de fiscalité directe locale, augmenteront de **17.90%** (soit un montant de **+67 951€**).

En 2017, le montant total des compensations fiscales augmente exceptionnellement du fait de la hausse de la compensation sur la taxe d'habitation en lien avec l'article 75 de la loi de finances 2016. En effet, cet article a rétabli en 2016 les exonérations de TH et TFB pour certaines personnes de conditions modestes. En 2016, la ville de Saint Pierre des Corps a donc subi une perte de produit fiscal d'environ 200 000 €, que très partiellement compensée cette année, puisque c'est le taux de 1991 qui est appliqué aux bases exonérées, soit -29%. En outre, cette enveloppe sert de « variable d'ajustement » et permet à l'Etat de financer des augmentations de dotations (hausse de population, communes nouvelles, métropoles, etc..) à budget constant.

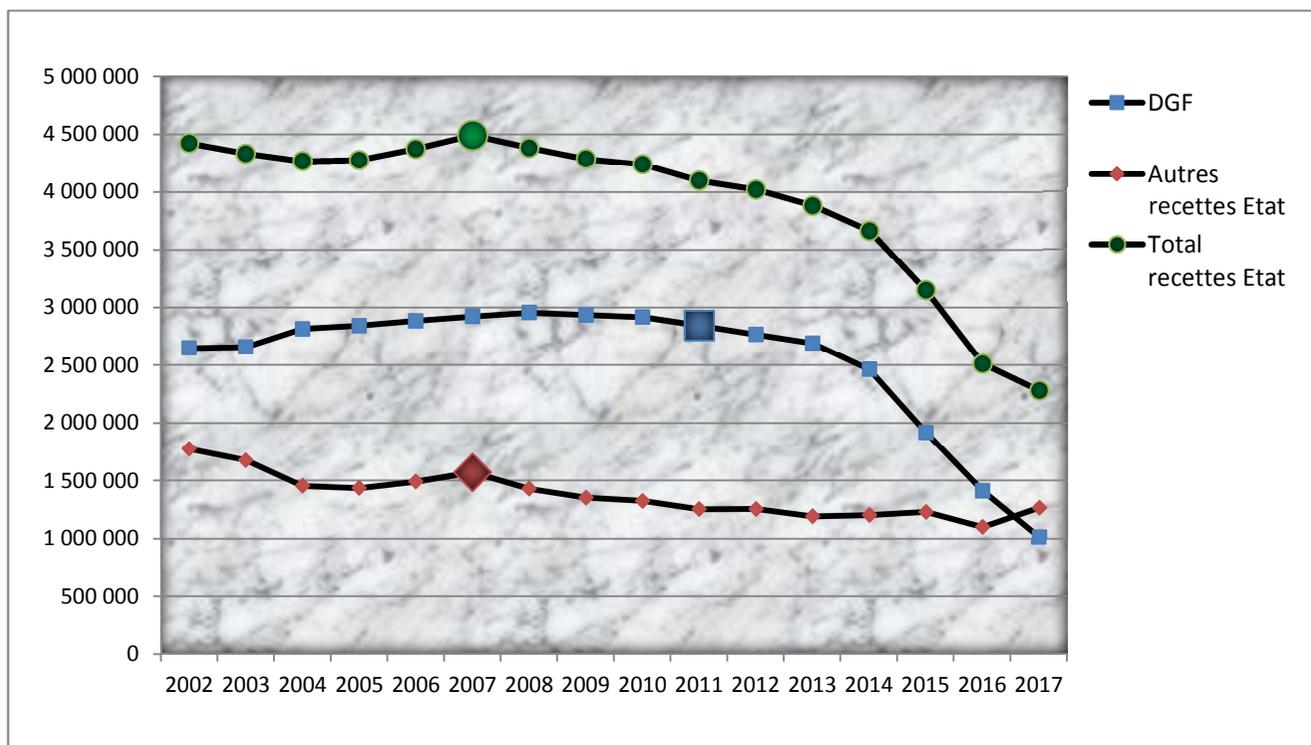
La dotation unique de TP servant de variable d'ajustement à l'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat diminue de **-68.88%**.

	Année 2016
Allocations compensatrices TH personnes de conditions modestes	240 618
Allocations compensatrices T.F. personnes de condit° modestes	12 248
Allocations compensatrices Taxes foncières QPPV	52 677
Exonération de longue durée logements sociaux	9 641
Allocations compensatrices T.F. propriétés non bâties	1 424
Dotation unique de taxe professionnelle	74 118
Total des allocations compensatrices	390 726

Année 2017	% variation
346 301	43,92%
6 267	-48,83%
77 362	46,86%
4 356	-54,82%
1 323	-7,09%
23 068	-68,88%
458 677	17,39%

Recettes Etat de 2002 à 2017

Année	DGF	Autres recettes Etat	Total recettes Etat
2002	2 649 497	1 774 282	4 423 779
2003	2 657 835	1 675 655	4 333 490
2004	2 814 794	1 453 244	4 268 038
2005	2 842 942	1 435 014	4 277 956
2006	2 884 372	1 490 162	4 374 534
2007	2 922 540	1 570 282	4 492 822
2008	2 955 245	1 428 884	4 384 129
2009	2 934 813	1 352 620	4 287 433
2010	2 916 632	1 323 946	4 240 578
2011	2 843 376	1 253 943	4 097 319
2012	2 765 995	1 254 881	4 020 876
2013	2 690 326	1 191 314	3 881 640
2014	2 461 783	1 202 668	3 664 451
2015	1 917 545	1 230 002	3 147 547
2016	1 410 436	1 100 653	2 511 089
2017	1 011 919	1 266 442	2 278 361



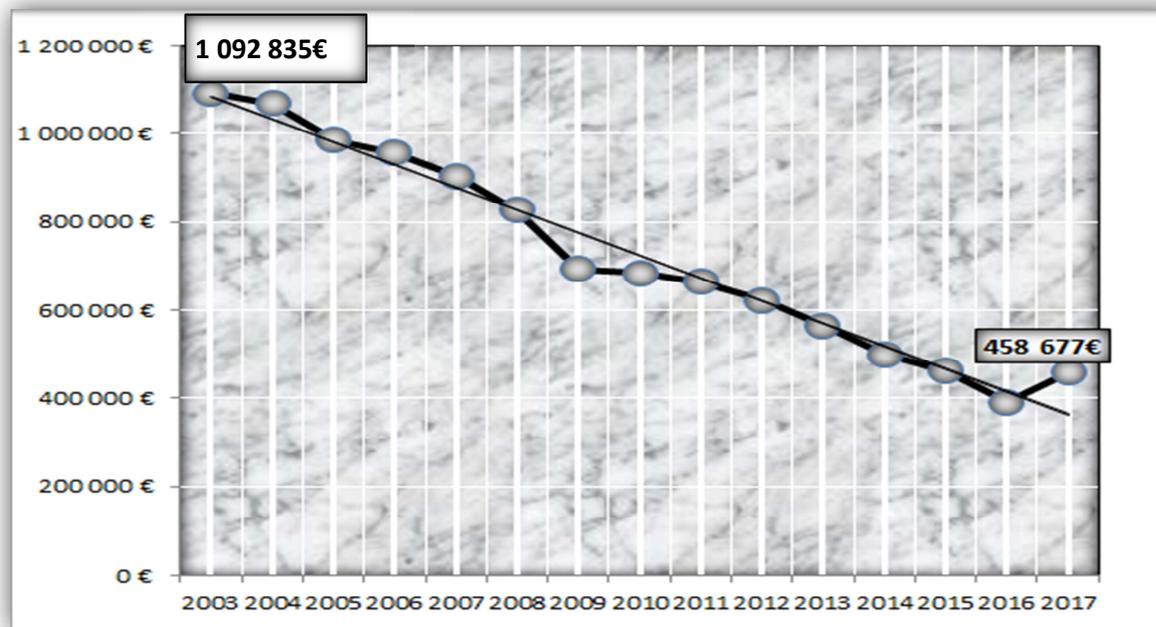
Entre 2002 et 2017, le montant total des **recettes de l'Etat a baissé de 2 145 418€**.

Sur la même période on peut noter **une baisse de la DGF pour un montant de 1 637 578€.**

Sur la base des recettes totales de l'Etat en 2014, la commune a perdu, **3 056 356€.**

Compensations Etat de 2003 à 2017

Année	Montant	% variation	Ecart
2003	1 092 835 €		
2004	1 068 497 €	-2,23%	-24 338 €
2005	985 854 €	-7,73%	-82 643 €
2006	956 463 €	-2,98%	-29 391 €
2007	904 820 €	-5,40%	-51 643 €
2008	826 297 €	-8,68%	-78 523 €
2009	692 782 €	-16,16%	-133 515 €
2010	685 058 €	-1,11%	-7 724 €
2011	664 082 €	-3,06%	-20 976 €
2012	623 104 €	-6,17%	-40 978 €
2013	565 379 €	-9,26%	-57 725 €
2014	499 419 €	-11,67%	-65 960 €
2015	461 824 €	-7,53%	-37 595 €
2016	390 726 €	-15,40%	-71 098 €
2017	458 677 €	17,39%	67 951 €
	Total		-634 158 €



Les dotations et participations de Tour(s)Plus

L'ensemble des concours et dotations accordé par Tour(s)Plus à la ville baisse en 2017 de **13.70%** par rapport à 2016.

	BP 2016	BP 2017	% évolution	Ecart
Dotation compensations TP	9 255 262	7 865 217	-15,02%	-1 390 045
DSC	631 521	637 836	1,00%	6 315
Fonds de concours Tour(s)Plus (Fonctionnement Piscine)	204 091	244 909	20,00%	40 818
Fonds de concours Tour(s)Plus-accompagnement financier (Piscine)	30 000	50 000	66,67%	20 000

Remboursement de frais (entretien voirie communautaire)	40 048	0	-100,00%	-40 048
Fonds de concours Tour(s)Plus-Aire des Gens du voyage	34 800	0	-100,00%	-34 800
Illuminations de fin d'année	6 000	6 000	0,00%	0
Total	10 201 722	8 803 962	-13,70%	-1 397 760

L'attribution de compensation de TP versée par Tour(s)Plus

Depuis la création de la Communauté d'agglomération au 30 décembre 1999 la taxe professionnelle n'est plus perçue par les communes membres mais par Tour(s)Plus. En contrepartie, le produit de la taxe professionnelle **perçu en 1999 est garanti** et reversé à chaque commune membre sous la forme d'une « attribution de compensation ».

L'attribution de compensation de TP versée par Tour(s)Plus à la ville de Saint Pierre des Corps de 2012 à 2017

2012	2013	2014	2015	2016	2017 provisoire	Effet transfert de charges provisoire
9 299 321	9 299 321	9 255 262	9 255 262	9 255 262	7 865 217	-1 390 045

Cette attribution de compensation, dont le montant est basé, sur le montant de la taxe professionnelle auparavant perçu par la commune est corrigé du montant des charges transférées à Tour(s)Plus, c'est-à-dire du "poids" financier correspondant à chacune des compétences transférées par les communes membres. Ce qui a été le cas en 2014 avec le transfert de la section Ouest de l'Avenue J.Bonnin et de la rue du Bois de Plante.

En 2017, la transformation de Tour(s)Plus en communauté urbaine et les transferts de compétences modifient l'attribution de compensation: celle-ci est réduite du montant net des charges transférées (les dépenses moins les recettes).

libellé charges transférées	Montant des charges nettes transférées
Voirie	117 570 €
Espaces verts liés à la voirie	42 302 €
Eclairage	362 352 €
DECI	6 580 €
Réseau de chaleur	-53 386 €
AAGDV	22 090 €
Personnel transféré	879 495 €
Total (*)	1 377 003 €

(*) les cotisations aux syndicats ne sont pas intégrées (13 042€)

L'attribution de compensation, **7 865 217€**, est en diminution de **1 390 045€** compte tenu des transferts de compétences. La ville de Saint Pierre des Corps ne supporte plus les dépenses relatives aux compétences transférées.

Les impôts ménages :

Evolution des bases fiscales :

Le fichier des bases prévisionnelles des trois taxes a été mis à disposition sur le site de la DGFIP en date du 17 mars 2017. Cette estimation prend en compte deux éléments : l'actualisation des valeurs locatives de **+0,4%** décidée par l'Etat en Loi de Finances 2017 et la variation physique des bases.

	Bases Initiales 2016	Bases réelles 2016	Bases prévisionnelles 2017	% variation
Taxe d'habitation	16 989 000	15 828 147	15 851 620	0,15%
THLV	226 935	280 229	280 380	0,05%
Taxe foncière sur le bâti	23 338 000	23 062 830	23 253 000	0,82%
Taxe foncière sur le non bâti	51 100	51 432	51 100	-0,65%

Fixation des taux de fiscalité :

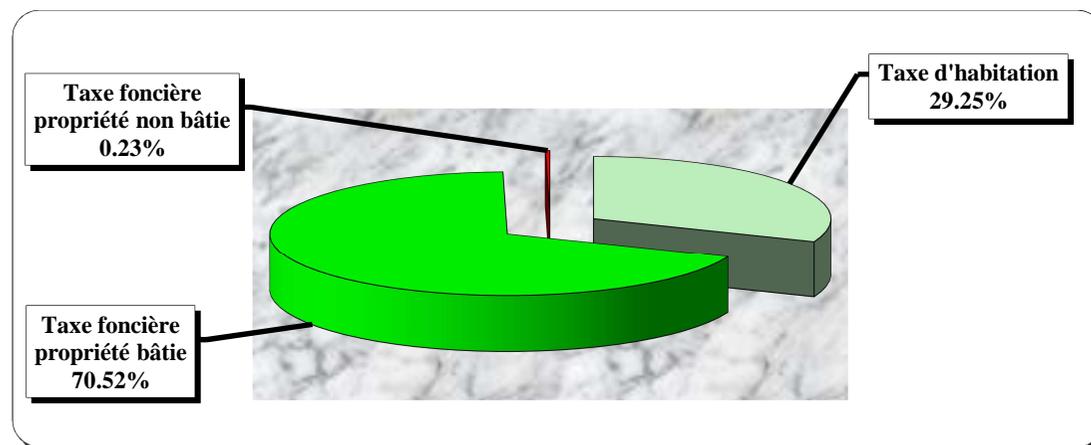
La municipalité a décidé de ne pas l'augmenter les taux des trois taxes directes. Ainsi en 2017, les taux de fiscalité des trois taxes seraient de :

Taxe d'habitation	15,20%
Taxe foncière sur le bâti	25,42%
Taxe foncière sur le non bâti	37,13%

Produit fiscal :

Compte tenu de ces éléments, le produit fiscal en 2017 est estimé à **8 381 950€** soit une évolution de **+0,62%** par rapport au produit fiscal définitif perçu en 2016.

	Produit fiscal 2016 définitif	produit fiscal 2017 prévisionnel	% évolution	% dans total produit fiscal
Taxe d'habitation et THLV	2 448 473	2 452 064	0,15%	29,25%
Taxe foncière sur le bâti	5 862 571	5 910 913	0,82%	70,52%
Taxe foncière sur le non bâti	19 097	18 973	-0,65%	0,23%
Total	8 330 141	8 381 950	0,62%	100,00%



Evolution des trois taxes - Budget primitif 2017 - Effet base - Effet taux

Taxes	Bases réelles 2016	Taux 2016	Produit 2016	Bases prévisionnelles 2017	% Variation bases	Taux 2017	Produit prévisionnel 2017	% variation produit	
Taxe d'habitation et THLV(*)	16 108 376	15,20%	2 448 473 €	16 132 000	0,15%	15,20%	2 452 064 €	0,15%	
Taxe foncière propriétés bâties	23 062 830	25,42%	5 862 571 €	23 253 000	0,82%	25,42%	5 910 913 €	0,82%	
Taxe foncière propriétés non bâties	51 432	37,13%	19 097 €	51 100	-0,65%	37,13%	18 973 €	-0,65%	
			Total	8 330 141 €			Total	8 381 950 €	0,62%

(*) THLV: taxe d'habitation sur les logements vacants

Effet évolution des bases	51 809 €
Effet évolution des taux	0 €

Les recettes tarifaires

Les recettes tarifaires (hors intégration des recettes versées par Tours Métropole) qui comprennent notamment les recettes accueils petite enfance, les droits d'entrée de l'ensemble des établissements culturels et sportifs, les recettes du restaurant scolaire...etc., en baisse de 5.28% par rapport au budget précédent (effet des remboursements de la régie de l'eau des frais de personnel).

	BP 2016	BP 2017	% variation	% total produit des services	Ecart
Concession cimetière	12 000 €	13 000 €	8,33%	0,77%	1 000 €
Redevances funéraires	1 300 €	1 500 €	15,38%	0,08%	200 €
Redevances occupation domaine public	48 500 €	47 500 €	-2,06%	2,67%	-1 000 €
Autres redevances	10 600 €	11 000 €	3,77%	0,62%	400 €
Redevance à caractère culturel	41 500 €	47 630 €	14,77%	2,68%	6 130 €
Redevance à caractère sportif	86 400 €	92 600 €	7,18%	5,20%	6 200 €
Redevance à caractère se loisirs	1 000 €	1 000 €	0,00%	0,06%	0 €
Redevance à caractère social	661 452 €	678 300 €	2,55%	38,13%	16 848 €
Redevance à caractère services périscolaires	640 000 €	640 000 €	0,00%	35,97%	0 €
Budget Régie Eau	67 061 €	0 €	-100,00%	0,00%	-67 061 €
Autres redevables	209 308 €	152 591 €	-27,10%	8,58%	-56 717 €
Total hors transferts de compétences	1 779 121 €	1 685 121 €	-5,28%	94,72%	-94 000 €

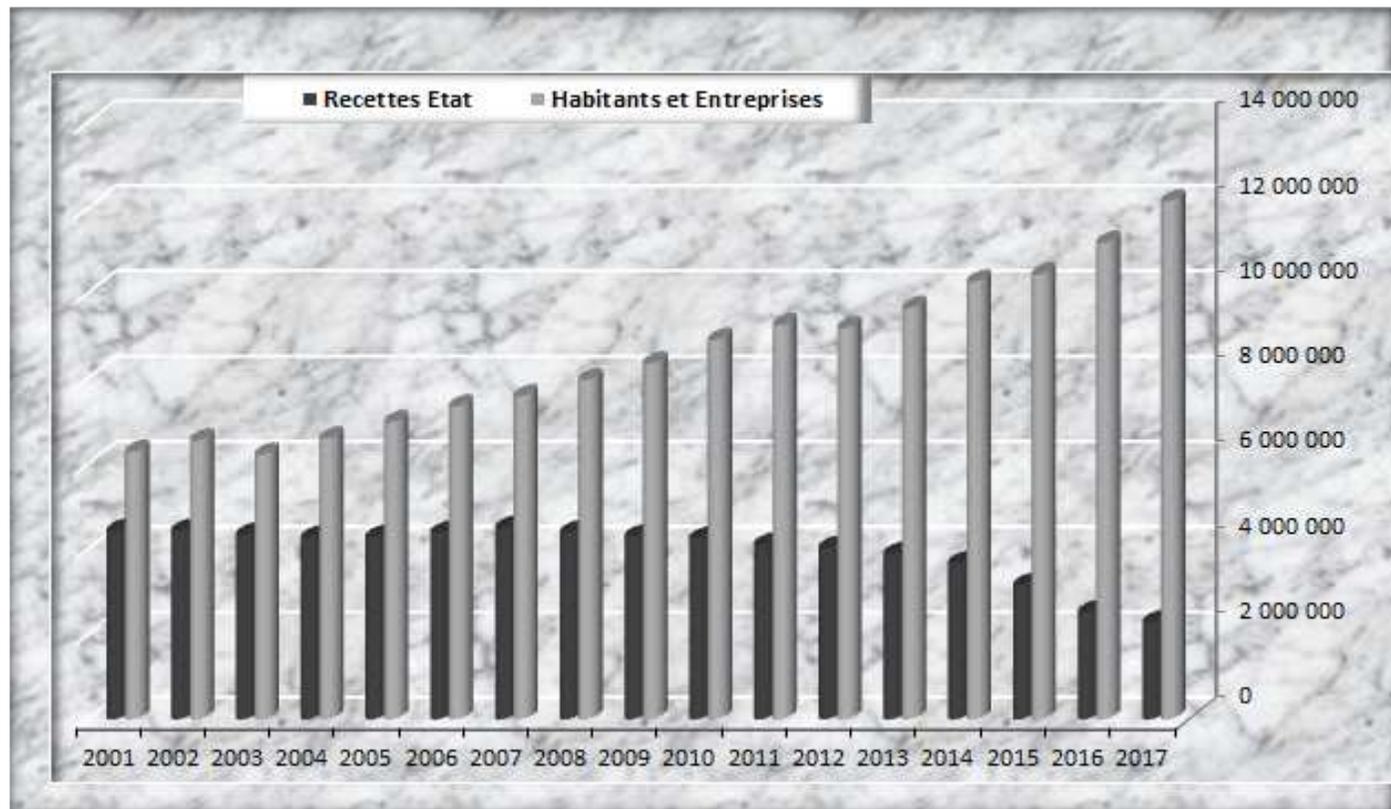
Le désengagement de l'Etat - Evolution des recettes part habitants et entreprises de 2006 à 2017

Part Etat: DGF, les compensations des exonérations des 3 taxes, la DSU,...etc.

Part habitants: les produits des services, les produits des impôts directs (TH, 48% environ de la TFPB, TFPNB), les droits de stationnement, la taxe sur l'électricité ...etc.

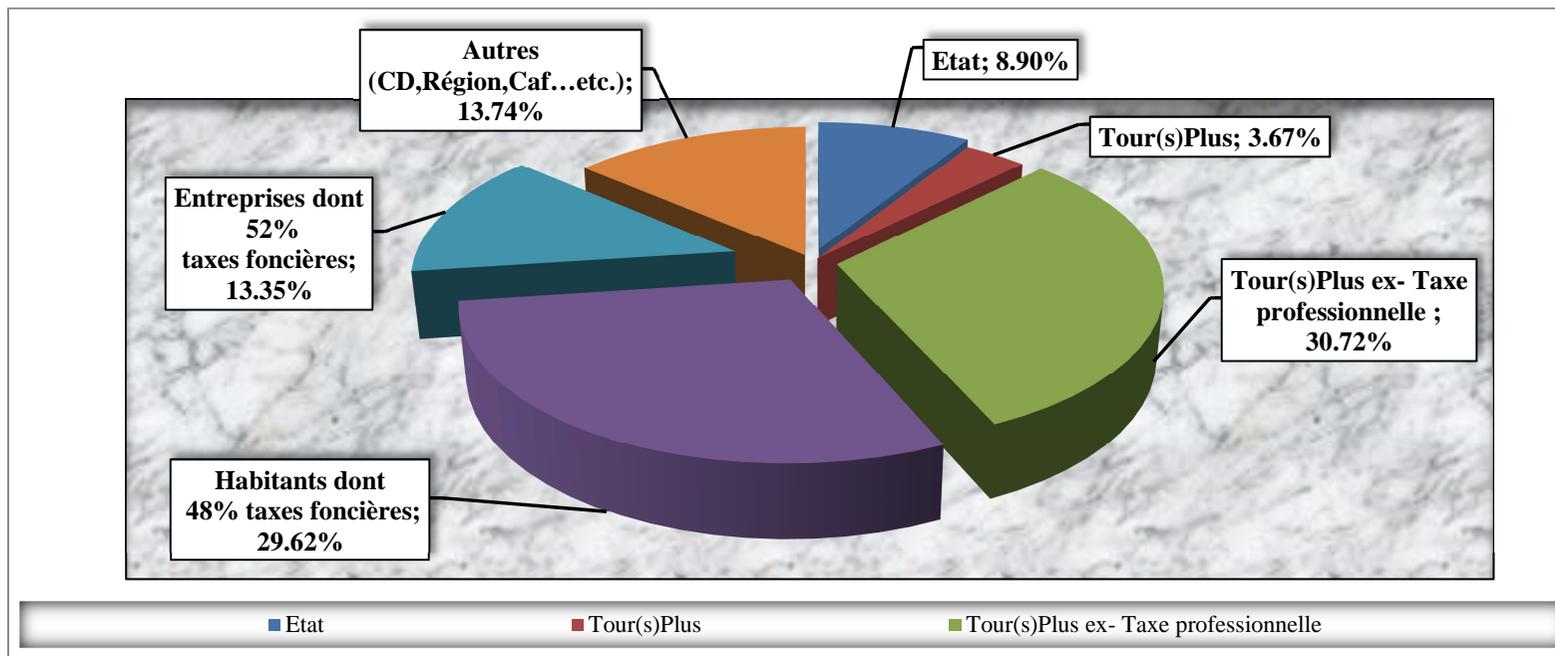
Part entreprises: la TLPE, la taxe foncière (environ 52% du produit).

Année	Recettes Etat	Habitants et Entreprises
2001	4 419 785	6 274 913
2002	4 423 779	6 540 991
2003	4 333 490	6 209 644
2004	4 268 038	6 588 510
2005	4 277 956	6 973 761
2006	4 374 534	7 340 229
2007	4 492 822	7 579 732
2008	4 384 129	7 960 194
2009	4 287 433	8 346 130
2010	4 240 578	8 899 150
2011	4 097 319	9 250 342
2012	4 020 876	9 177 813
2013	3 881 640	9 647 315
2014	3 664 451	10 267 313
2015	3 147 547	10 436 097
2016	2 511 089	11 178 952
2017	2 278 361	12 154 496



REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

	Montants prévisionnels	Part %
Etat	2 278 361 €	8,90%
Tour(s)Plus	938 745 €	3,67%
Tour(s)Plus ex- Taxe professionnelle	7 865 217 €	30,72%
Habitants dont 48% taxes foncières	7 582 040 €	29,62%
Entreprises dont 52% taxes foncières	3 416 491 €	13,35%
Autres (CD,Région,Caf...etc.)	3 518 078 €	13,74%
Total	25 598 933 €	100%



Les autres impôts et taxes

Les autres impôts et taxes comprennent la taxe additionnelle sur les droits de mutation, la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), la taxe sur l'électricité, les droits de stationnement, ...etc.

Ce poste de recettes, prévu à hauteur de **905 960€**, est en augmentation de **32 450€**.

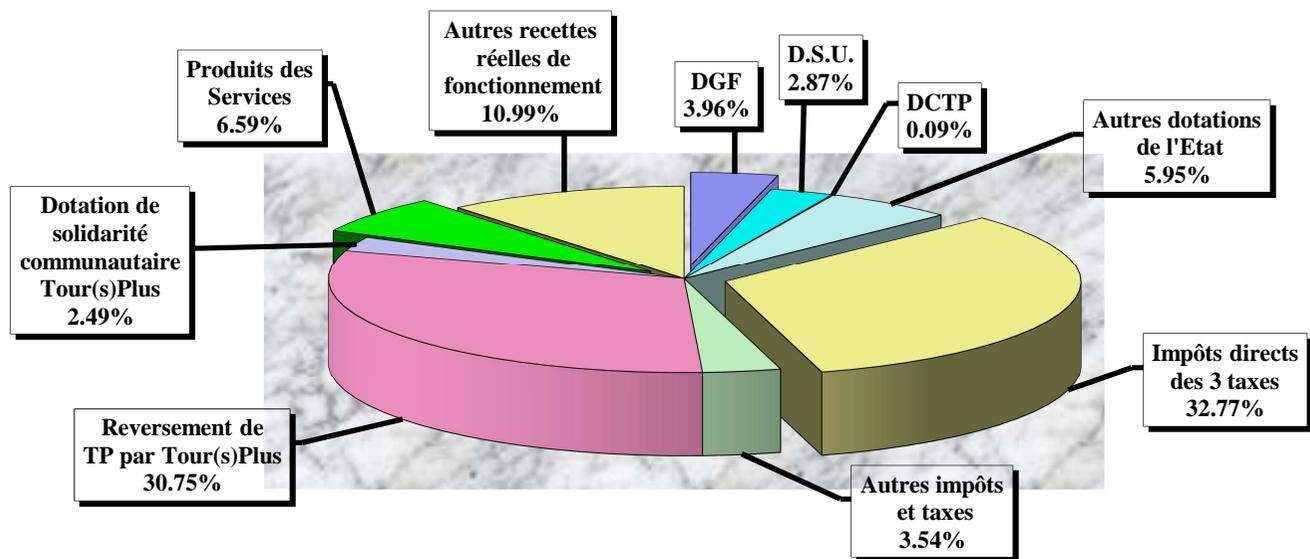
	BP 2016	BP 2017	% var.	Ecart
Droits de mutation	295 000	300 000	1,69%	5 000
Droit de stationnement	125 000	120 000	-4,00%	-5 000
TLPE	250 000	274 450	9,78%	24 450
Droit de place sur les marchés	63 000	63 000	0,00%	0
Droit d'occupation du domaine public	510	510	0,00%	0
Taxe sur l'électricité (*)	140 000	115 000	-17,86%	-25 000
Reversement T.L.A.(**)	0	33 000		33 000
	873 510	905 960	3,71%	32 450

(*) convention avec SIEIL

(**) Taxe locale d'aménagement reversée par Tours Métropole

**REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF
DE L'EXERCICE 2017**

DGF	1 011 919	3,96%
D.S.U.	734 423	2,87%
Dotation unique de TP	23 068	0,09%
Autres dotations de l'Etat	1 520 870	5,95%
Impôts directs des 3 taxes	8 381 950	32,77%
Autres impôts et taxes	905 960	3,54%
Reversement de TP par Tour(s)Plus	7 865 217	30,75%
Dotation de solidarité communautaire Tour(s)Plus	637 836	2,49%
Produits des Services	1 685 121	6,59%
Autres recettes réelles de fonctionnement	2 811 274	10,99%
Total des recettes réelles de fonctionnement	25 577 638 €	100,00%

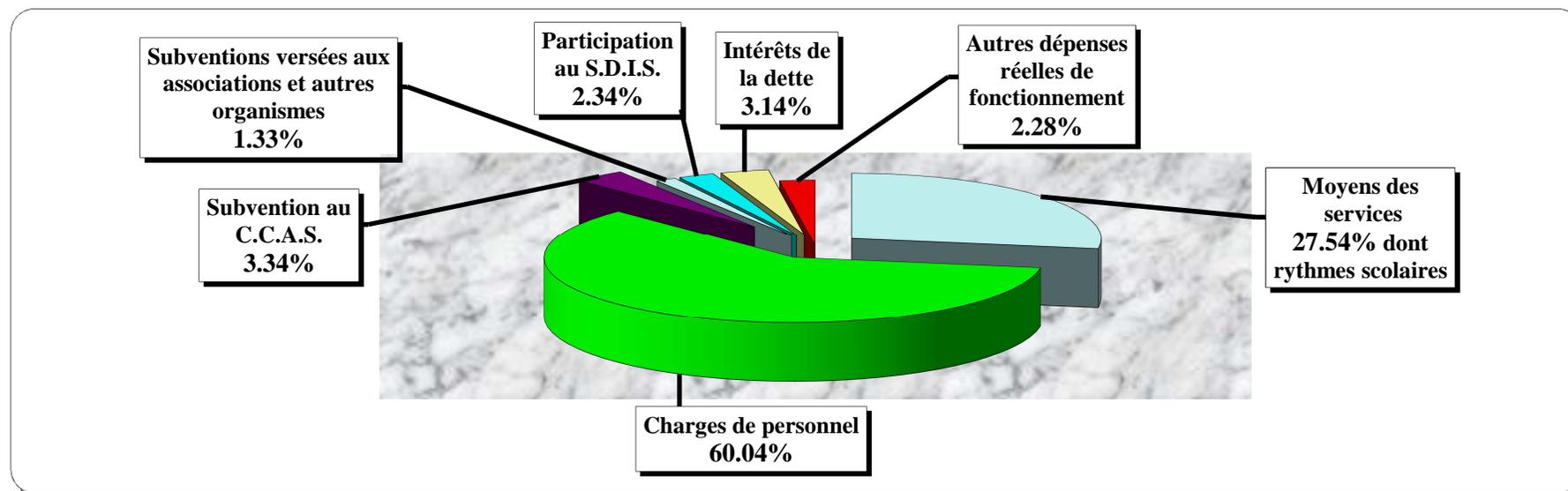


Les dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2017

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **23 926 644.77€** Elles sont en hausse de **1.01 %** par rapport au budget primitif de l'exercice 2016. Cet ajustement à la hausse s'explique pour l'essentiel par l'évolution des postes suivants:

	budget primitif 2016	Budget primitif 2017	Ecarts	% BP 2017	% évolution BP2017 /BP2016
Moyens des services (*)	5 930 295	6 589 406	659 111,07 €	27,54%	11,11%
Charges de personnel (*)	14 833 970	14 364 960	-469 010,00 €	60,04%	-3,16%
Subvention au C.C.A.S.	800 000	800 000	0,00 €	3,34%	0,00%
Subventions versées aux associations et autres organismes	321 213	317 213	-4 000,00 €	1,33%	-1,25%
Participation au S.D.I.S.	559 679	559 679	0,00 €	2,34%	0,00%
Intérêts de la dette	853 176	750 247	-102 928,97 €	3,14%	-12,06%
Autres dépenses réelles de fonctionnement	388 928	545 140	156 211,53 €	2,28%	40,16%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	23 687 261,14 €	23 926 645	239 384	100,00%	1,01%

(*) dont incidence transferts de compétences



Les Charges de personnel

Premier poste de dépense de la ville, elles représentent **60.04%** du total des dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2017 contre **62.62%** au budget primitif de l'exercice 2016. **Ce ratio** est à hauteur de **51.13%** si on intègre l'autofinancement prévisionnel contre **57.26%** en 2016.

Elles sont en baisse de **3.16%** par rapport au budget primitif de l'exercice 2016 . Ce qui s'explique par les tableaux ci-dessous:

Les principales dépenses en mois

* Paiement des congés payés revient en année normale : - 65 000€
* Baisse de la cotisation à l'assurance collective : -5 000€
* Redressements URSSAF : -103 000€
* Transferts de personnels, DSTU, agents du Service Voirie : -1 055 000€
* Gel de postes, effet report de 5 postes : -82 000€

Les principales dépenses supplémentaires

* Avancements d'échelon 2016 : 40 000€
* Hausse cotisations: 9 000€
* Recrutements 2016 : 35 000€
* Emploi adulte relais politique de la Ville 11 mois: 29 000€, prise en charge par l'Etat à hauteur de 19 000€
* Grèves : 50 000€, pas de prise en compte grève en 2017
* Crédit CHSCT : 9 750€
* Personnel mis s à disposition par TOUR(S)plus : 440 000€
* Recrutement d'un médecin généraliste : 40 000€, estimation sur 6 mois
* Augmentation de l'activité du SMJ: 70 000€, estimation 3 postes sur 8 mois
* Ouvertures de classes à la rentrée 2017: 25 000€, 2.5 postes sur 4 mois entretien ménager
* Hausse du point d'indice (+0,6 % au 01/02/17): 50 000€
* Hausse du point d'indice (+0,6 % au 1 ^{er} juillet 2016): 23 000€
* Hausse du SMIC 2017 (+0,93 % au 01/01/2017): 23 000€
* Hausse du SMIC 2017 (+0,93 % au 01/01/2017): 70 000€
* Avancements de grade 2017: 22 000€

Les frais financiers

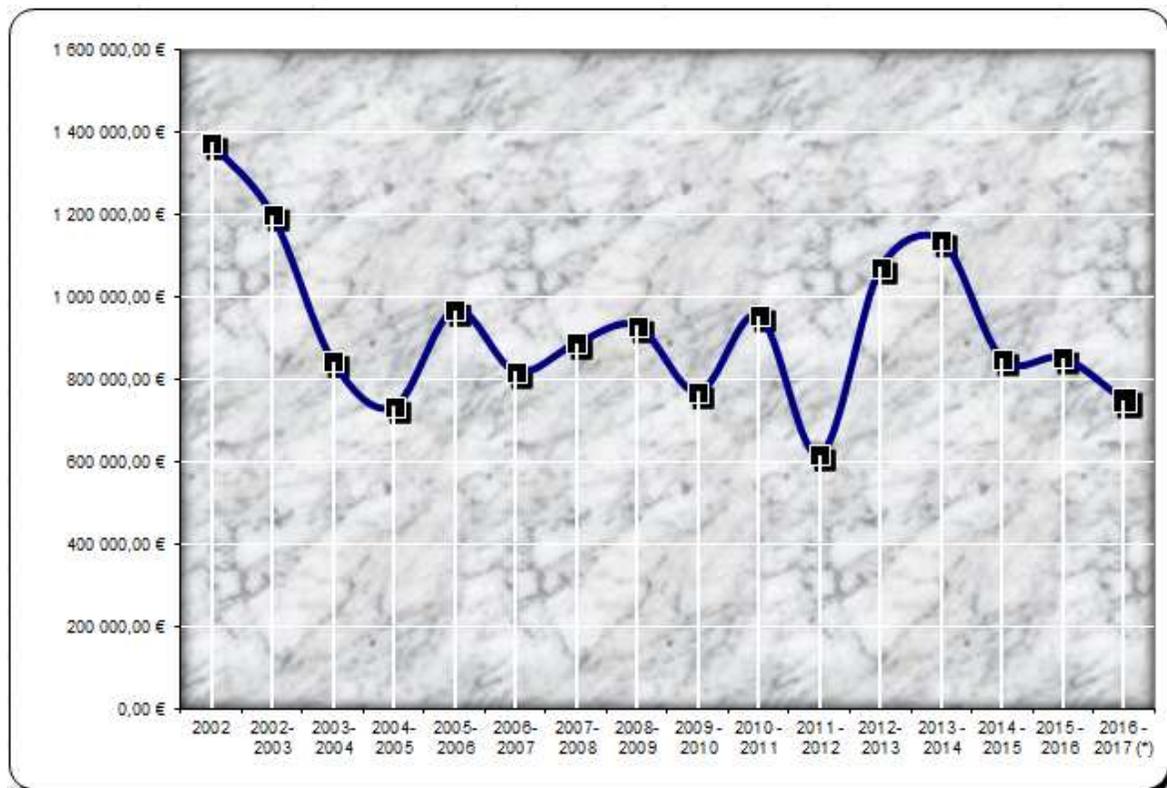
Les frais financiers en 2017 diminuent de **113 691.39€** par rapport aux réalisés du budget 2016.

Les intérêts de la dette sont à hauteur de **750 247.30 €** soit **3.14%** des dépenses réelles de fonctionnement contre **3.60 %** au budget primitif de l'exercice 2016.

Pour mémoire les ICNE sont des charges budgétaires à rattacher à l'exercice d'origine. L'évolution des intérêts doit tenir en compte les charges financières réelles payées sur un exercice et les ICNE rattachés à cet exercice.

				% évolution
Intérêts payés en 2016	863 939	Intérêts à payer en 2017	750 247	-13,16%
ICNE 2016	-52 719	ICNE 2017	-31 749	-39,78%
Total charges financières 2016	811 220	Total charges financières 2017	718 499	-11,43%

Période	Intérêts payés
2002	1 376 351,77 €
2002-2003	1 200 896,39 €
2003-2004	844 381,27 €
2004-2005	734 125,71 €
2005-2006	969 462,05 €
2006-2007	820 142,92 €
2007-2008	888 166,00 €
2008-2009	931 279,73 €
2009 -2010	769 717,13 €
2010 - 2011	955 704,38 €
2011 - 2012	616 443,60 €
2012-2013	1 072 177,78 €
2013 - 2014	1 139 727,50 €
2014 - 2015	850 912,14 €
2015 - 2016	853 170,27 €
2016 - 2017 (*)	750 247,30 €



(*) données prévisionnelles en 2017

Les autres charges de gestion courante

Elles sont en baisse de **4 000€** par rapport au budget primitif de l'exercice 2016. Elles sont essentiellement composées par, la subvention versée au CCAS (800 000€), du contingent incendie (+0%) et des subventions versées aux associations et autres organismes (- 4 000€). Elles représentent **7.03%** des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges de gestion

Ce poste représente **27.54%** des dépenses réelles de fonctionnement. Il augmente de **11.11%** par rapport aux prévisions du budget primitif de l'exercice 2016 (incidences des dépenses payées exceptionnellement dans le cadre des transferts de charges). Hors transferts de charges Ce poste est en **diminution de 0.29%** par rapport à 2016.

Les dépenses exceptionnelles liées aux transferts de compétences

Reversement à Tour(s)Plus recettes fonctionnement Gens du voyage	106 856,00 €
Reversement à Tour(s)Plus redevances réseau chaleur	73 200,00 €
Reversement à Tour(s)Plus recettes -redevances occupation domaine public	64 010,00 €
Reversement à la Régie eau potable - redevance pollution	190 000,00 €
Reversement à la Régie eau potable - redevance modernisation	140 000,00 €
Reversement à la Régie eau potable - redevance prélèvement	45 000,00 €
Reversement à la Régie eau potable -remboursement trop perçus avant 2017	50 000,00 €
Remboursement à la Régie eau - Prestation éditique - envoi de courriers	7 250,00 €
Total	676 316 €

Moyens des services BP 2016	Moyens des services BP 2017 hors transferts de charges	Ecart	% variation
5 930 295	5 913 090	-17 205,00 €	-0,29%

Equilibre des opérations financières entre la ville et Tours Métropole

Dépenses prévisionnelles budgétaires	Montants prévus
Reversement à Tour(s)Plus recettes fonctionnement Gens du voyage	106 856 €
Dépenses terrain des gens du voyage	162 840 €
Dépenses de fonctionnement - Urbanisme	40 424 €
Reversement à Tour(s)Plus redevances réseau chaleur	73 200 €
Dépenses services bâtiments - en charges pour Tour(s)Plus	83 120 €
Dépenses charges fonctionnement Espaces Verts	42 302 €
Charges fonctionnement VRD	578 800 €
Reversement à Tour(s)Plus recettes -redevances occupation domaine public	64 010 €
Déchets banals	6 000 €
Total des dépenses prévisionnelles	1 157 552 €
Ajustement à la baisse provisoire de l' ACTP suite aux transferts de charges - non budgétaire	1 390 045 €

Recettes prévisionnelles budgétaires	Montants prévus
Recettes Terrain des Gens du voyage	106 856 €
Remboursement par Tour(s)Plus - Dépenses terrain des Gens du voyage	162 840 €
Remboursement des dépenses par Tour(s)Plus charges de fonctionnement -Urbanisme	40 424 €
Redevances réseau chaleur	73 200 €
Remboursement par Tour(s)Plus - dépenses bâtiments prises en charges par la ville	83 120 €
Remboursement par Tour(s)Plus - charges fonctionnement Espaces Verts	42 302 €
Remboursement des dépenses par Tour(s)Plus charges fonctionnement VRD.	578 800 €
Redevances occupation du domaine public	64 010 €
Remboursement dépenses par Tour(s)Plus charges fonctionnement déchets banals	6 000 €
Recettes prévisionnelles	1 157 552 €
Montant ACTP avant transfert - non budgétaire	9 255 262 €

Montant de l'ACTP prévisionnelle en 2017
7 865 217 €

LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement (propres au budget primitif 2017) d'un montant total **403 667.11€** sont constituées par:

Intitulé	Montant BP 2017	% total recettes
FC TVA	254 190,19 €	28,13%
Taxe locale d'aménagement	0,00 €	0,00%
Emprunts (*)	520 476,92 €	57,60%
Cessions d'immobilisations	125 000,00 €	13,83%
Autres recettes	4 000,00 €	0,44%
Total	903 667,11 €	100%

Reversée par Tours Métropole en fonctionnement

(*) CAF, Centre national du Cinéma et, piscine

Les subventions d'investissement (report 2016) à percevoir s'élèvent à **883 518.65€** et se décomposent essentiellement comme suit:

Solde 2016, enfouissement des réseaux -SIEIL	96 437,65 €
Réserves parlementaires (opérations en cours)	288 309,00 €
Région Halte-garderie	131 500,00 €
CAF Halte-garderie	238 235,00 €
Département - Pare ballon stade de rugby	10 698,00 €
CAF - Acquisition mobilier - école Marceau	6 349,00 €
Fonds de concours Tour(s)Plus - Magasin général	98 000,00 €
Région espace public numérique	13 990,00 €
Total	883 518,65 €

Il est proposé d'inscrire des crédits d'emprunt à hauteur de 500 000€ pour le financement de la prévision annuelle des crédits inscrits dans le cadre de la restructuration de la Piscine. Les recettes attendues (reports et intégration des résultats du budget principal et du budget de la régie Eau) permettront de financer les autres dépenses du programme des investissements 2017.

LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement sont à hauteur de **9 568 290€** (avec intégration des reports 2016 du budget principal et du budget de la Régie eau):

Remboursement capital de la dette	2 069 027,22 €	20,55%
Dépenses contractuelles 2017	105 000,00 €	1,04%
Entretien voirie (subvention annuelle à verser à Tour(s)Plus)	900 000,00 €	8,94%
Entretien Espaces verts	40 000,00 €	0,40%
Entretien équipements sportifs	70 000,00 €	0,70%
Entretien des bâtiments	1 150 000,00 €	11,42%
Restructuration de la Piscine	500 000,00 €	4,97%
Acquisition de matériel et mobilier	163 580,09 €	1,62%
Acquisition matériel informatique	87 000,00 €	0,86%
Acquisition véhicule	50 000,00 €	0,50%
Acquisition livres Bibliothèque	30 000,00 €	0,30%
Acquisitions foncières	230 000,00 €	2,28%
Reprises des restes à réaliser budget Régie eau potable	168 199,88 €	1,67%
Reprises des restes à réaliser budget principal	4 495 302,89 €	44,65%
Autres	10 179,92 €	0,10%
Total	10 068 290,00 €	100%

Ainsi, le programme d'investissement 2016 devrait atteindre environ **8 millions d'euros** à comparer aux 4.5 millions d'euros de 2016 et aux 3.7 millions d'euros de 2015.

Dépenses inscrites au budget principal de la commune - exercice 2017 - Intégration des restes à réaliser 2016 du Budget Régie Eau potable

Libellé	Montant HT	Montant TTC
Marché bons de commande n°2 - Travaux AEP	31 574,25 €	37 889,10 €
Marché bons de commande n°3 - Travaux AEP	7 422,55 €	8 907,06 €
Marché bons de commande n°4 - Travaux AEP	76 981,15 €	92 377,38 €

Mission programmation conduite exécution	8 118,12 €	9 741,74 €
Pose et fourniture de 433 compteurs	16 070,50 €	19 284,60 €
Total	140 166,57 €	168 199,88 €

► Etat de la dette

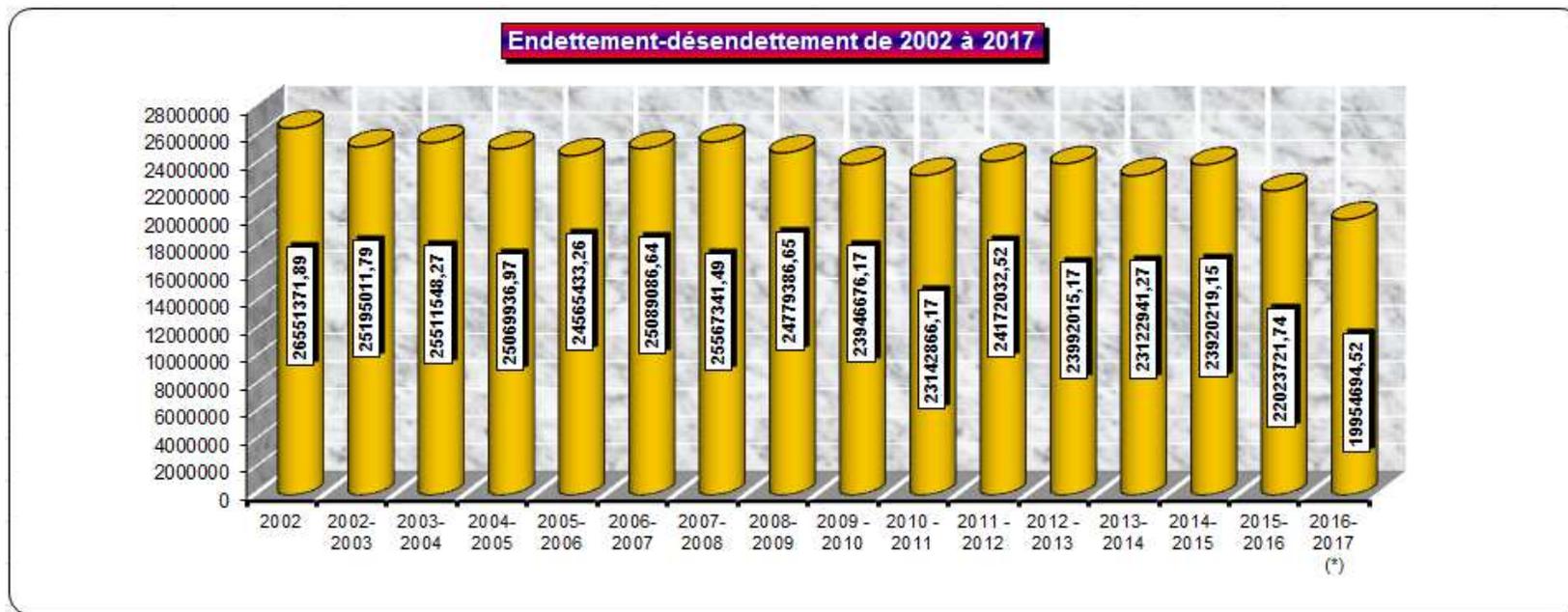
L'encours de la dette de la ville de Saint pierre des Corps au 1er janvier 2017 est à hauteur de **22 023 721.73€**.

Entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2016, l'encours de la dette de la ville a diminué de **1 896 497.41 €**. On notera un **désendettement** de la ville de Saint Pierre des Corps sur **14 ans de 4 527 650.15€** entre le **1er janvier 2002** et le **31 décembre 2016**.

DESENDETTEMENT - ENDETTEMENT Période du 31/12/2002 au 31/12/2017 (prévisionnel)

Période	Amortissement en N	Intérêts prévisionnels	Annuité en N	Encours au 31/12/N	Flux net de dette	Observations
2002	2 775 070,41 €	1 376 351,77 €	4 151 422,18 €	26 551 371,89 €		
2002-2003	2 803 252,95 €	1 200 896,39 €	4 004 149,34 €	25 195 011,79 €	-1 356 360,10 €	Désendettement
2003-2004	2 982 244,51 €	844 381,27 €	3 826 625,78 €	25 511 548,27 €	316 536,48 €	Endettement
2004-2005	2 101 413,30 €	734 125,71 €	2 835 539,01 €	25 069 936,97 €	-441 611,30 €	Désendettement
2005-2006	1 899 929,51 €	969 462,05 €	2 869 391,56 €	24 565 433,26 €	-504 503,71 €	Désendettement
2006-2007	2 008 846,62 €	820 142,92 €	2 828 989,54 €	25 089 086,64 €	523 653,38 €	Endettement
2007-2008	2 192 223,37 €	888 166,00 €	3 080 389,37 €	25 567 341,49 €	478 254,85 €	Endettement
2008-2009	2 378 781,40 €	931 279,73 €	3 310 061,13 €	24 779 386,65 €	-787 954,84 €	Désendettement
2009 -2010	2 450 485,81 €	769 717,13 €	3 220 202,94 €	23 946 676,17 €	-832 710,48 €	Désendettement
2010 - 2011	2 476 227,55 €	955 704,38 €	3 431 931,93 €	23 142 866,17 €	-803 810,00 €	Désendettement
2011 - 2012	2 092 833,59 €	616 443,60 €	2 709 277,19 €	24 172 032,52 €	1 029 166,35 €	Endettement
2012 - 2013	1 840 042,15 €	1 072 160,21 €	2 912 202,36 €	23 992 015,17 €	-180 017,35 €	Désendettement
2013-2014	2 019 073,90 €	1 134 972,75 €	3 154 046,65 €	23 122 941,27 €	-869 073,90 €	Désendettement
2014-2015	2 002 722,12 €	850 912,44 €	2 853 634,56 €	23 920 219,15 €	797 277,88 €	Endettement
2015-2016	1 917 947,41 €	853 176,27 €	2 771 123,68 €	22 023 721,74 €	-1 896 497,41 €	Désendettement
2016-2017 (*)	2 069 027,22 €	750 247,30 €	2 819 274,52 €	19 954 694,52 €	-2 069 027,22 €	Désendettement prévisionnel
				Total depuis 2002	-6 596 677,37 €	Désendettement

(*) Montants prévisionnels - emprunts 2017 non intégrés



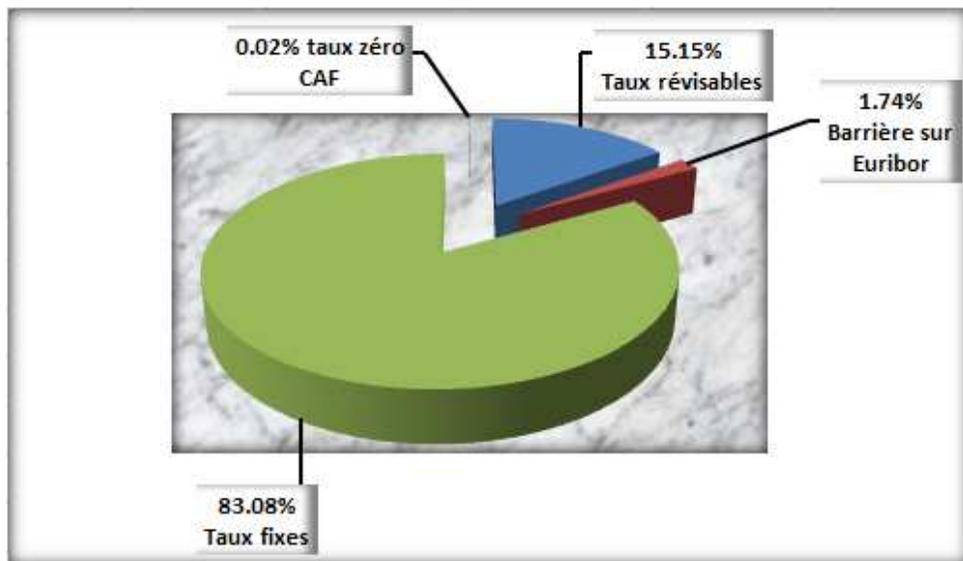
La capacité prévisionnelle de désendettement, qui indique la durée théorique nécessaire au remboursement de la dette lorsque l'intégralité de l'épargne brute y est consacrée, reste satisfaisante. Le ratio de désendettement, c'est-à-dire le rapport de l'encours de la dette sur l'épargne brute, se situe à 11 ans (le ratio d'alerte est de 15 ans).

Le ratio **annuité prévisionnelle de la dette/ recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement** est à hauteur de 11,09% au BP 2017 contre 10,70% au BP 2016.

Structure de la dette par type de taux - 2016/2017

	2016		2017	
	Montant CRD	%	Montant CRD	%
Taux révisables	3 624 691,87	15,15%	2 650 192,09	12,03%
Produits à barrière sur Euribor 12 mois	416 666,70	1,74%	283 333,36	1,29%
Taux fixes classiques sur toute la durée du prêt	19 873 640,61	83,08%	19 068 746,28	86,58%
Taux zéro emprunts CAF	5 219,97	0,02%	21 450,00	0,10%
Total encours de la dette au 01/01/2017	23 920 219,15	100,00%	22 023 721,73	100,00%

2016



2017

